

Conseils de Quartier



Qu'est-ce qu'un conseil de quartier ?

Les conseils de quartier sont des espaces d'information et de dialogue entre élus et habitants. Ils ont pour vocation d'associer les habitants à la gestion de la ville. Ils permettent d'échanger avec la municipalité et de débattre des projets et des problématiques dans un secteur défini. Il s'agit aussi de faire participer les habitants à la vie de leur quartier.

Contenu

Le conseil pourra être force de proposition

Le conseil de quartier pourra donner son avis sur des projets municipaux, mais aussi être force de proposition et mettre en place des actions pour créer du lien entre les habitants. De son côté, la municipalité s'engage à assurer le financement du fonctionnement de ces nouvelles instances. Quant aux deux élus référents, ils devront s'assurer que les questions soulevées lors des réunions obtiennent des réponses dans des délais raisonnables.

Si cette réunion de lancement a posé les bases du fonctionnement de ces instances, chaque conseil doit désormais entériner son organisation, ses priorités de quartier et désigner son/sa président(e) et son/sa secrétaire. Ces différents points feront donc l'objet de prochaines réunions.

Rappelons que le conseil de quartier est ouvert à tout(e) habitant(e) du quartier, soit en venant à la réunion, soit en se manifestant auprès du service démocratie locale. Tous les Beauchampois peuvent rejoindre ou quitter le conseil et assister aux réunions à n'importe quel moment.

Contact

Renseignements

Tel. 01 30 40 45 72